**Déneigement des pistes**

**et des aires de stationnement avions**

En cas de chute de neige ou en cas de verglas il est primordial d'assurer le traitement des pistes et des voies de circulation avions. En phase de décollage et d'atterrissage, un avion atteint la vitesse de 200 Km/heure, il faut donc impérativement que les pistes soient traitées afin d'assurer une sécurité maximale pour les passagers et les membres d'équipages.

Pour ce faire Aéroports de Paris déploie son *"train neige".* Il s'agit de l'ensemble des machines qui vont être utilisées simultanément pour permettre de dégager les pistes le plus rapidement possible.

**De combien d'engins est composé un "train neige" ?**

La composition d'un "train neige" varie en fonction de plusieurs critères : le type de neige, la température au sol, le sens du vent mais également le secteur à traiter.

Généralement le "train neige" est composé de six déneigeuses hautes performances, de deux camions épandeurs de produits déverglaçant et de trois camions "fraises à neige". Un véhicule de contrôle de glissance ferme la marche. Cet outil permet de mesurer le coefficient d'adhérence de la piste. Les résultats obtenus sont immédiatement transmis à la Direction Générale de l'Aviation Civile, seule autorité compétente pour autoriser les décollages et les atterrissages.

De plus des sondes placées en seuil de piste permettent de vérifier en temps réel l'état des pistes et d'intervenir le cas échéant pour les traiter.

**Combien de temps faut-il pour déneiger une piste ?**

Le temps moyen est fonction de la longueur de la piste. Les pistes longues de 4200 mètres sont déneigées en 30 minutes alors que les pistes courtes de 2700 mètres nécessitent environ 20 minutes de traitement. Il s'agit bien évidemment d'une moyenne qui peut varier en fonction des conditions météorologiques et de la qualité de la neige.

Pendant la durée du déneigement le trafic sur la piste est interrompu ce qui peut entrainer des retards dans le programme de vols des compagnies.

**Comment est assuré le déneigement des voies de circulation ?**

Outre les pistes de décollage et d'atterrissage (4 pistes à Paris-Charles de Gaulle et

3 pistes à Paris-Orly), les équipes d'Aéroports de Paris doivent également assurer le déneigement et le traitement de dizaines de kilomètres de voies de circulation permettant notamment aux avions de rejoindre les pistes de décollage ou leur point de stationnement. Pour le seul aéroport de Paris-Charles de Gaulle cela revient à déneiger l'équivalent de la distance entre Paris et Chartres soit environ 80 kilomètres.

**Quand est-il des postes de stationnements avions ?**

L'aéroport de Paris-Charles de Gaulle compte 300 postes de stationnement avions et l'aéroport de Paris-Orly en possède 104. Aéroports de Paris assure le déneigement des postes de stationnement lorsque ceux-ci sont libres. Par contre si ces postes de stationnement sont occupés par un avion, c'est la compagnie aérienne qui doit assurer le déneigement.

Lors de la saison hivernale 2012/2013, Aéroports de Paris s'est doté d'engins plus légers permettant de déneiger des zones exiguës.

**Pourquoi les temps de déneigement sont-ils parfois plus long ?**

Contrairement à une idée préconçue, chaque épisode neigeux est différent. Une neige humide et collante est souvent plus difficile à traiter car elle freine le décollage des avions en réduisant leur vitesse. Ce n'est donc pas tant l'épaisseur de la couche neigeuse que le type neige qu'il faut prendre en compte dans le cadre du déneigement d'une piste.

Les pluies verglaçantes fréquentes en période hivernale nécessitent également un traitement rapide et fréquent.

***Le saviez-vous ?***

**6** millions de m² : C'est l'équivalent de la surface aéronautique à traiter à Paris-Charles de Gaulle.

**60** mètres : C'est la largeur d'une piste de décollage soit 8 fois plus qu'une autoroute à deux voies.

**120** terrains de football : C'est ce que représente la superficie des pistes à déneiger à Paris-Charles de Gaulle.